

## ANNEXE 2. FICHES D'IDENTIFICATION PARTENAIRES

### L'ASSOCIATION AURORE



Créée en 1871, l'association Aurore héberge, accompagne chaque année près de 20.000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion vers une insertion sociale et/ou professionnelle.

S'appuyant sur son expérience, elle propose, impulse et expérimente des formes innovantes de prises en charge qui intègrent l'évolution des phénomènes de précarisation et d'exclusion. Ainsi, en 2011, a été ouverte la première communauté thérapeutique d'Ile-de-France.

Aurore travaille en partenariat avec les associations et les pouvoirs publics. Le dialogue avec les autorités qui financent les actions est permanent, en cohérence avec les besoins recensés sur ses territoires d'intervention. Aurore est un acteur expérimenté dans la lutte contre l'exclusion, qui emploie plus de 900 personnes. A leurs côtés, des bénévoles agissent au quotidien.

Organisée autour de trois métiers : Héberger, Soigner et Insérer, ses activités sont multiples.

Aurore effectue un travail de premiers contacts avec les personnes à la rue.

Elle offre des accueils de jour, des logements temporaires ou pérennes, et des places permanentes en centre d'hébergement.

Certains de ses centres sont spécialisés dans l'accueil et l'hébergement de personnes rencontrant des problèmes d'addiction ou malades chroniques, toutes sont en situation de précarité.

Aurore propose également des activités de réinsertion professionnelle à destination de personnes en rupture d'emploi ou handicapées.

Pour accompagner vers l'autonomie les personnes en souffrance psychique, l'association propose des hébergements, des services de soins et des hôpitaux de jour.

Aurore place les personnes accueillies et leur parole au cœur de son action. Les 95 établissements et services de l'association agissent dans une coopération et une transversalité permanentes, notamment dans la mise en place d'instances représentatives des usagers.

Aurore est présente dans 9 départements : Paris – Seine Saint-Denis – Hauts-de-Seine – Val-de-Marne – Val d'Oise – Loire-Atlantique – Dordogne – Aisne – Deux-Sèvres.

[www.aurore.asso.fr](http://www.aurore.asso.fr)



La Fédération Nationale Solidarité Femmes est un réseau regroupant depuis plus de 25 ans, les associations féministes engagées dans la lutte contre toutes les violences faites aux femmes, notamment celles qui s'exercent au sein du couple et de la famille.

Association loi de 1901 créée en 1987, la FNSF compte 65 associations membres qui suivent chaque année plus de 30 000 situations de femmes victimes de violences conjugales.

La Fédération Nationale Solidarité Femmes est structurée en huit territoires, base de la représentation des associations membres au Conseil d'Administration. Il s'agit des territoires Nord, Ile de France, Est, Rhône-Alpes, Sud-Est, Sud-Ouest, Ouest et DOM-TOM.

Les missions de la FNSF sont de faire reconnaître les violences faites aux femmes comme un phénomène de société, ce type de violences étant une des manifestations de l'inégalité persistante entre les hommes et les femmes ; d'être une force de proposition auprès des pouvoirs publics et des politiques afin de faire évoluer les lois ; d'interpeller l'opinion publique et de faire évoluer les mentalités ; de favoriser des échanges, des réflexions, des partenariats et des recherches afin d'améliorer les réponses apportées.

La FNSF gère depuis 15 ans le service national d'écoute-information-orientation pour les violences conjugales, devenu le 3919/Violences Conjugales Info en mars 2007.

<http://www.solidaritefemmes.org/>

**CONCORDIA** est une **association** à but non lucratif, née en 1950 suite à la Seconde Guerre Mondiale d'une volonté de jeunes anglais, allemands et français de faire renaître les valeurs de tolérance, de paix à travers un **chantier international de bénévoles**.

**CONCORDIA** a 60 ans ! Depuis, **Concordia** a gardé la même sensibilité, en faisant se rencontrer des **bénévoles** de plus de 60 pays différents. Aujourd'hui en France, outre son siège national à Paris, **Concordia** est représentée en région par 8 délégations : Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Ile-de-France, Picardie / Nord Pas de Calais, Normandie / Maine, Sud Sud-Ouest et Rhône-Alpes. Venez les découvrir [ici](#)

**Les équipes permanentes en place dans chaque région ont en charge :**

- le montage et le suivi des projets en fonction des orientations de l'**association** ;
- le recrutement des **animateurs de chantiers** ;
- le développement de partenariats régionaux avec les mairies, des collectivités territoriales, des associations...
- la mise en place et le suivi des chantiers ;
- l'**animation** de la vie bénévole en région.

Cette dimension locale de l'association, en collaboration étroite avec le siège national à Paris, qui assure le travail de coordination, permet de préparer au mieux votre accueil sur les **chantiers internationaux de bénévoles** en France.

CONCORDIA est gérée par un Conseil d'Administration composé en majorité de jeunes **bénévoles**. C'est aussi 1300 adhérents, plus de 20 permanents salariés, 200 animateurs.

<http://www.concordia-association.org/>